

**SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE TARN ET
GARONNE**

Décisions

du Bureau du Conseil d'Administration

du SDIS 82

**Réunion du JEUDI 7 OCTOBRE 2021
14h30**

ANNÉE 2021

**Direction Départementale des Services d'Incendie et de Secours de Tarn-et-Garonne
4 - 6 rue Ernest Pécou - CS 40755 - 82013 MONTAUBAN Cedex
services.administratifs@sdis82.fr
☎ 05.63.22.80.00**

BUREAU
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS

Réunion du : JEUDI 7 OCTOBRE 2021

à 14H30

ORDRE DU JOUR



1. Réfection et modernisation du centre d'incendie et de secours de LAGUEPIE : approbation de l'Avant-Projet Définitif (APD).

2. Réfection et modernisation du centre d'incendie et de secours de MONTPEZAT-DE-QUERCY : approbation de l'Avant-Projet Définitif (APD).

3. Réforme, aliénation et destruction de véhicules et de matériels.

**DECISION N° 1 DU BUREAU
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SDIS 82**

Réunion du 7 octobre 2021

Le jeudi 7 octobre 2021 à 14h30, le bureau du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours s'est réuni sous la présidence de Monsieur Emmanuel CROS, 1^{er} vice-président du conseil d'administration du SDIS 82 représentant monsieur le président du conseil d'administration du SDIS 82.

ETAIENT PRÉSENTS :

- Monsieur Emmanuel CROS, 1^{er} vice-président du CA du SDIS 82,
- Monsieur Thierry DELBREIL, 3^{ème} vice-président du conseil d'administration du SDIS 82, Maire de Lafrançaise.
- Monsieur Jean-Luc DEPRINCE, conseiller départemental, membre du bureau du CA du SDIS 82.

ABSENTS EXCUSÉS :

- Monsieur Michel WEILL, président du conseil d'administration du SDIS 82.
- Monsieur Jean-Michel BAYLET, 2^{ème} vice-président du conseil d'administration du SDIS 82.

ASSISTAIENT EGALEMENT :

- Colonel hors-classe Olivier THÉRON, directeur départemental du SDIS 82,
- Madame Béatrice BENTEJAC, cheffe du groupement emploi-formation-finances du SDIS 82,
- Monsieur Christian VIDAL, chef du service des finances-marchés publics du SDIS 82,
- Commandant Pierre REDON, chef du groupement technique et logistique du SDIS 82,
- Monsieur Jean-Marc DUMAS, chef du service infrastructures du SDIS 82.
- Monsieur MORAND, architecte.

RAPPORT N° 1 INSCRIT A L'ORDRE DU JOUR

OBJET : REFECTION ET MODERNISATION DU CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LAGUEPIE : APPROBATION DE L'AVANT-PROJET DEFINITIF (APD).

P.J. : 1 APD

Vu la délibération du conseil d'administration du 9 février 2021 portant inscription des budgets affectés aux travaux de construction ou de rénovation des centres d'incendie et de secours,

AR Prefecture

082-288200017-20211011-DEC1APDCSLAGUEP-DE

Reçu le 20/10/2021

Publié le 28/10/2021

Vu la décision du président du conseil d'administration du SDIS 82 du 19 avril 2021 relative au choix du maître d'œuvre Eric MORAND, architecte à St Antonin-Noble-Val, pour la rénovation et la modernisation du centre d'incendie et de secours de LAGUEPIE.

J'ai l'honneur de vous proposer pour approbation le dossier d'Avant-Projet Définitif relatif à la rénovation et la modernisation du centre d'incendie et de secours de LAGUEPIE ci-joint.
Cet avant-projet fixera la rémunération définitive du maître d'œuvre.

Je vous demande de bien vouloir :

- vous prononcer sur l'Avant-Projet Définitif relatif à la rénovation et la modernisation du centre d'incendie et de secours de LAGUEPIE.
- autoriser le président à signer l'Avant-Projet Définitif et tout document relatif à ce dossier.

DECISION :

Après analyse du dossier, les membres du bureau du conseil d'administration, à l'unanimité,

- **SE PRONONCENT favorablement sur l'Avant-Projet Définitif relatif à la rénovation et la modernisation du centre d'incendie et de secours de LAGUEPIE, hormis les options n°2 : création du bureau n° 3 et n° 5 : électricité, chauffage des garages qui n'ont pas été retenues.**
- **AUTORISENT le président à signer l'Avant-Projet Définitif et tout document relatif à ce dossier.**
- **Le montant global de cet avant-projet définitif s'inscrit dans le programme de rénovation et de modernisation des centres de secours prévu au budget primitif 2021.**

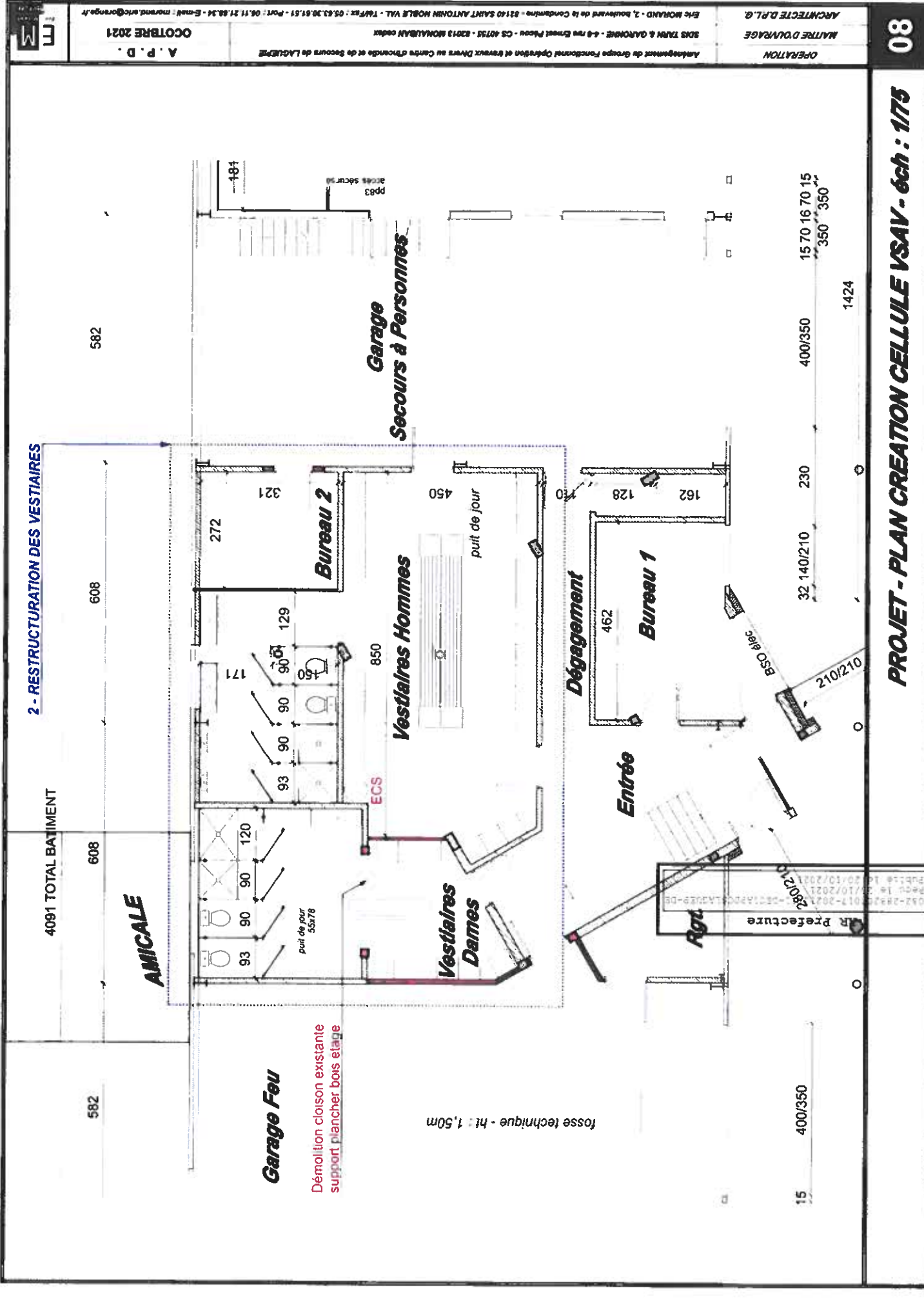
Le 11 octobre 2021

Le président,


Michel MEILL

RECAPITULATIF PROJET

	DESIGNATION DES OUVRAGES	BASE	OPTION
1	CREATION CELLULE VSAV	69 900,00 €	
2	REAMENAGEMENT DES VESTIAIRES POUR MIXITE	79 300,00 €	
3	RENOVATION ELECTRIQUE	28 600,00 €	
4	OPTION FONCTIONNELLE N°1 : TRAITEMENT DE L'ETAGE		112 400,00 €
	4. 1 - Rénovation Energétique :		76 000,00 €
	4. 2 - Réaménagement :		36 400,00 €
5	OPTION FONCTIONNELLE N°2 : CREATION BUREAU n°3		18 200,00 €
6	OPTION FONCTIONNELLE N°3 : RENOVATION ELECTRIQUE / CHAUFFAGE COMPLEMENTAIRE		14 500,00 €
7	OPTION N°4 : EMBELLISSEMENTS		16 500,00 €
8	OPTION N°5 : ELECTRICITE / CHAUFFAGE DES GARAGES		16 200,00 €
9	OPTION N°6 : AIRE DE LAVAGE		14 200,00 €
10	OPTION n° 7 : REMPLACEMENT DE L'ASSAINISSEMENT		9 000,00 €
	<u>TOTAL PROJET H.T.</u>	177 800,00 €	201 000,00 €



2 - RESTRUCTURATION DES VESTIAIRES

4091 TOTAL BATIMENT

582

608

608

582

AMICALE

272

321

Bureau 2

850

Vestiaires Hommes

450

puits de jour

Dépagement

Bureau 1

Entrée

Agd

Mairie de VSAV

2802/10

012/012

391/350

Garage Feu

Démolition cloison existante
support plancher bois étage

fosse technique - ht : 1,50m

Garage Secours à Personnes

15 400/350

32 140/210

400/350

15 70 16 70 15

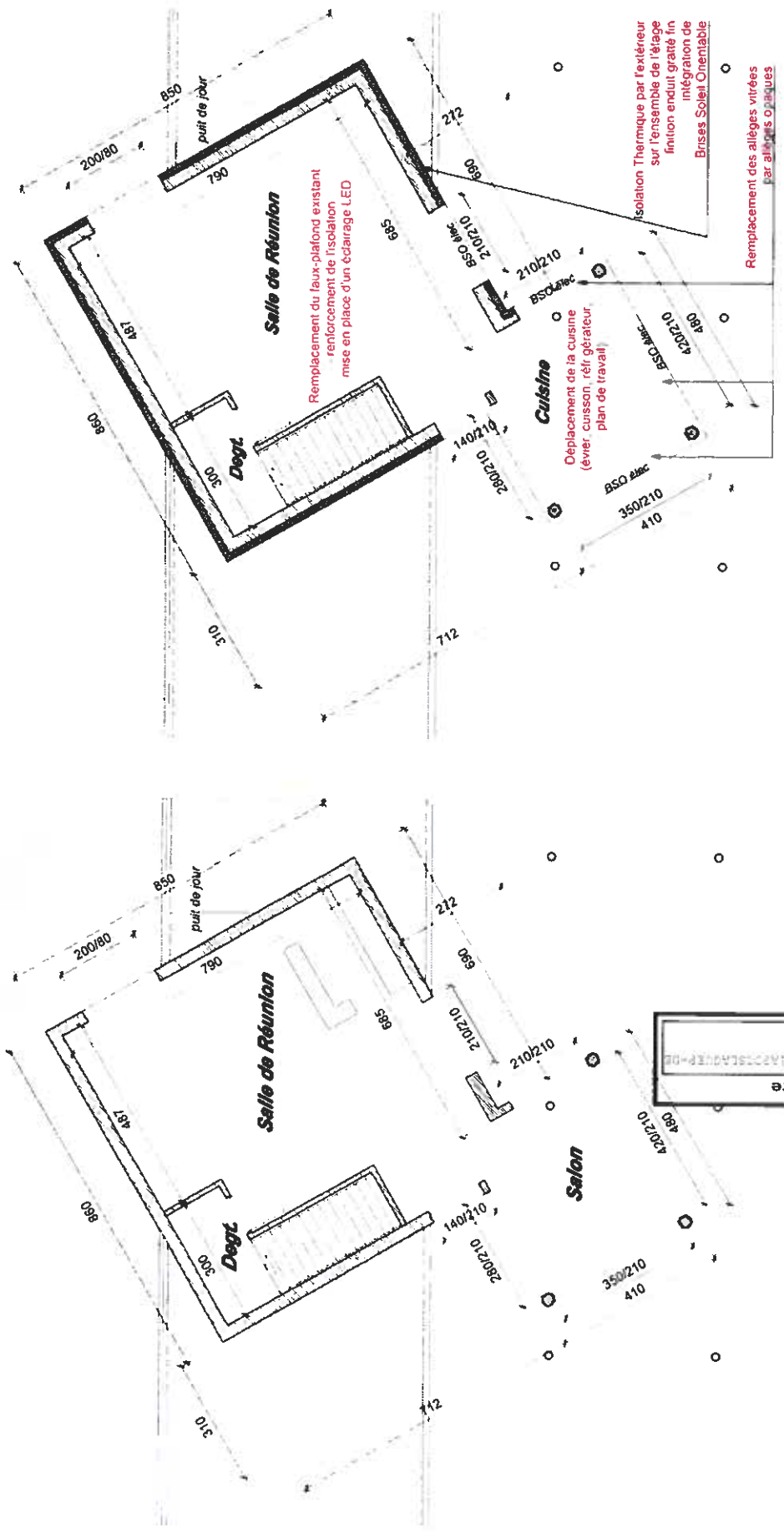
350 350

1424



AMICALE

AMICALE



Projet - Plan Etage - éch : 1/100

Etat des Lieux - Plan Etage - éch : 1/100

AR rectefecture
 H2-2838001721011-DECIAP21SLAQUEP-02
 Recu le 27/10/2021
 Publie le 20/10/2021

PROJET - PLAN RESTRUCTURATION ETAGE - éch : 1/100

**DECISION N° 2 DU BUREAU
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SDIS 82**

Réunion du 7 octobre 2021

Le jeudi 7 octobre 2021 à 14h30, le bureau du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours s'est réuni sous la présidence de Monsieur Emmanuel CROS, 1^{er} vice-président du conseil d'administration du SDIS 82 représentant monsieur le président du conseil d'administration du SDIS 82.

ETAIENT PRÉSENTS :

- Monsieur Emmanuel CROS, 1^{er} vice-président du CA du SDIS 82,
- Monsieur Thierry DELBREIL, 3^{ème} vice-président du conseil d'administration du SDIS 82, Maire de Lafrançaise.
- Monsieur Jean-Luc DEPRINCE, conseiller départemental, membre du bureau du CA du SDIS 82.

ABSENTS EXCUSÉS :

- Monsieur Michel WEILL, président du conseil d'administration du SDIS 82.
- Monsieur Jean-Michel BAYLET, 2^{ème} vice-président du conseil d'administration du SDIS 82.

ASSISTAIENT EGALEMENT :

- Colonel hors-classe Olivier THÉRON, directeur départemental du SDIS 82,
- Madame Béatrice BENTEJAC, cheffe du groupement emploi-formation-finances du SDIS 82,
- Monsieur Christian VIDAL, chef du service des finances-marchés publics du SDIS 82,
- Commandant Pierre REDON, chef du groupement technique et logistique du SDIS 82,
- Monsieur Jean-Marc DUMAS, chef du service infrastructures du SDIS 82,
- Monsieur Christian BOISSIERES, architecte.

RAPPORT N° 2 INSCRIT A L'ORDRE DU JOUR

OBJET : REFECTION ET MODERNISATION DU CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS DE MONTPEZAT-DE-QUERCY : APPROBATION DE L'AVANT-PROJET DEFINITIF (APD).

P.J. : 1 APD

Vu la délibération du conseil d'administration du 9 février 2021 portant inscription des budgets affectés aux travaux de construction ou de rénovation des centres d'incendie et de secours,

AR Prefecture

082-288200017-20211011-DEC2APDMONTPEZA-DE

Reçu le 20/10/2021

Publié le 20/10/2021

Mu la décision du président du conseil d'administration du SDIS 82 du 27 mai 2021 relative au choix du maître d'œuvre Christian BOISSIERES, architecte à Septfonds, pour la rénovation et la modernisation du centre d'incendie et de secours de MONTPEZAT-DE-QUERCY.

J'ai l'honneur de vous proposer pour approbation le dossier d'Avant-Projet Définitif relatif à la rénovation et la modernisation du centre d'incendie et de secours de MONTPEZAT -DE-QUERCY ci-joint.

Cet avant-projet fixera la rémunération définitive du maître d'œuvre.

Pour mémoire, le montant budgétisé pour cette opération est de **248 344 € TTC**.

Je vous demande de bien vouloir :

- vous prononcer sur l'Avant-Projet Définitif relatif à la rénovation et la modernisation du centre d'incendie et de secours de MONTPEZAT-DE-QUERCY.
- autoriser le président à signer l'Avant-Projet Définitif et tout document relatif à ce dossier.

DECISION :

Après analyse du dossier, les membres du bureau du conseil d'administration, à l'unanimité,

- **SE PRONONCENT favorablement sur l'Avant-Projet Définitif relatif à la rénovation et la modernisation du centre d'incendie et de secours de MONTPEZAT-DE-QUERCY y compris l'option.**
- **AUTORISENT le président à signer l'Avant-Projet Définitif et tout document relatif à ce dossier.**

Le 11 octobre 2021

Le président,



Michel WEILL

**répartition des travaux tranche 1 et tranche 2
et travaux optionnels****A Tranche 1 : travaux de rénovation du bâtiment n°2**

01-	GROS OEUVRE	51 907,50
02-	MENUISERIE ALUMINIUM	14 510,00
03-	MENUISERIE BOIS	6 655,10
04-	PLATRERIE	22 707,78
05-	ELECTRICITE	15 910,50
06-	PLOMBERIE SANITAIRES CVC	12 433,00
07-	SOLS DURS & SOUPLES - FAIENCES	10 547,18
08-	PEINTURES	10 492,40

TOTAL 1 montant HT des travaux 145 163,46 € HTTVA taux 20% 29 032,69 €
MONTANT TOTAL TTC 174 196,15 €**B1 Tranche 2 : travaux de rénovation partielle du bâtiment n°1**

01-	GROS OEUVRE	21 050,00
02-	MENUISERIE ALUMINIUM	7 550,00
03a-	MENUISERIE BOIS	8 611,00
04-	PLATRERIE	12 952,55
05-	ELECTRICITE	11 742,00
06-	PLOMBERIE SANITAIRES CVC	3 698,00
07-	SOLS DURS & SOUPLES - FAIENCES	6 717,20
08-	PEINTURES	5 229,20

TOTAL 2 montant HT des travaux 77 549,95 € HTTVA taux 20% 15 509,99 €
MONTANT TOTAL TTC 93 059,94 €**TOTAL montant GLOBAL HT des travaux 222 713,41 € HT**TVA taux 20% 44 542,68 €
MONTANT TOTAL GLOBAL TTC 267 256,09 €**B2 Tranche 2 - travaux optionnels : travaux de remplacement de l'escalier 10 300,00 € HT**

03b-	MENUISERIE BOIS travaux optionnels remplacement escalier	10 300,00
------	--	-----------

TVA taux 20% 2 060,00 €
MONTANT TOTAL GLOBAL TTC 12 360,00 €

0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10m

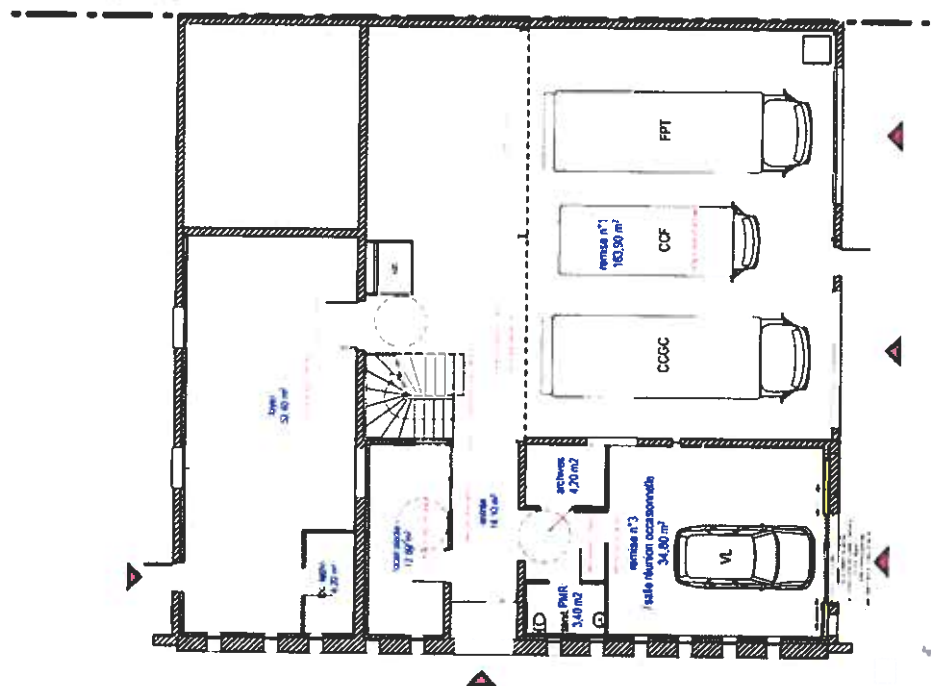
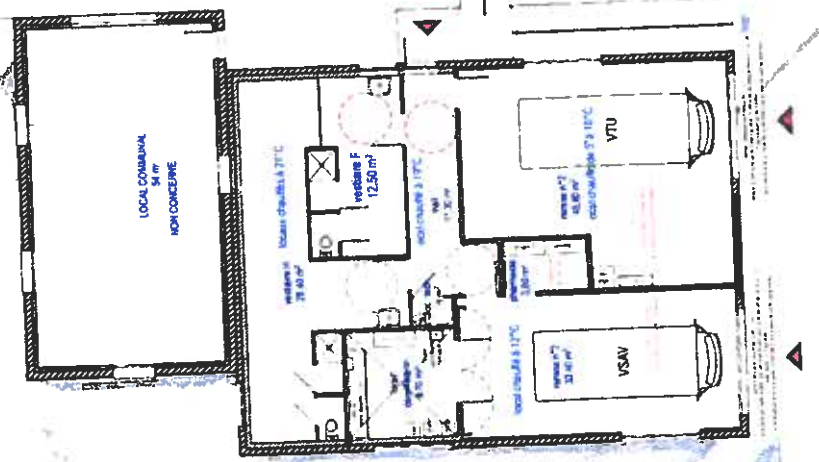
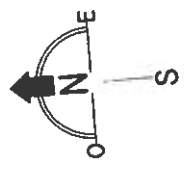


nature de la modification
AVP - études d'avant projet
date
1er Octobre 2021

Christian BOISSIERES architecte DplG
47 av M. Lacassagne 82240 SEPTEFONDS
tél. 05 63 31 22 10 - 06 79 28 75 08 e-mail christian.boissieres@gmail.com



plan de masse
état projeté
éch. 1/150°



BATIMENT n°2

AR Prefecture

C32-299200017-20211011-DE02AF011-CEZMA-DE
Recu le 20/10/2021
Publié le 20/10/2021

BATIMENT n°1

**DECISION N° 3 DU BUREAU
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SDIS 82**

Réunion du 7 octobre 2021

Le jeudi 7 octobre 2021 à 14h30, le bureau du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours s'est réuni sous la présidence de Monsieur Emmanuel CROS, 1^{er} vice-président du conseil d'administration du SDIS 82 représentant monsieur le président du conseil d'administration du SDIS 82.

ETAIENT PRÉSENTS :

- Monsieur Emmanuel CROS, 1^{er} vice-président du CA du SDIS 82,
- Monsieur Thierry DELBREIL, 3^{ème} vice-président du conseil d'administration du SDIS 82, Maire de Lafrançaise.
- Monsieur Jean-Luc DEPRINCE, conseiller départemental, membre du bureau du CA du SDIS 82.

ABSENTS EXCUSÉS :

- Monsieur Michel WEILL, président du conseil d'administration du SDIS 82.
- Monsieur Jean-Michel BAYLET, 2^{ème} vice-président du conseil d'administration du SDIS 82.

ASSISTAIENT EGALEMENT :

- Colonel hors-classe Olivier THÉRON, directeur départemental du SDIS 82,
- Madame Béatrice BENTEJAC, cheffe du groupement emploi-formation-finances du SDIS 82,
- Monsieur Christian VIDAL, chef du service des finances-marchés publics du SDIS 82,
- Commandant Pierre REDON, chef du groupement technique et logistique du SDIS 82,
- Monsieur Jean-Marc DUMAS, chef du service infrastructures du SDIS 82.

RAPPORT N° 3 INSCRIT A L'ORDRE DU JOUR

OBJET : REFORME, ALIENATION ET DESTRUCTION DE VEHICULES ET DE MATERIELS.

P.J. : 1 état

J'ai l'honneur de vous proposer la validation de la réforme des véhicules, matériels et habillement figurant dans l'état annexé au présent rapport ainsi que, selon leur état, leur aliénation ou leur destruction.

Les véhicules et les matériels présentent un état de détérioration ou de vétusté élevé ne répondant plus aux exigences opérationnelles et ne permettant donc plus leur maintien en service. De plus,

AR Prefecture

082-288200017-20211011-DEC3REFVEHMAT-DE

Reçu le 20/10/2021

Publié le 10/10/2021

leur conservation serait susceptible d'engendrer des coûts élevés de maintenance ou de remise en état.

Les effets d'habillement sont trop usagés pour continuer à être utilisés.

Les deux chaudières provenant du centre de secours de Montauban sont destinées à être remplacées par le réseau de chaleur de la ville de Montauban.

Les véhicules et certains matériels pourront être proposés à la vente sur le site de ventes aux enchères AGORASTORE.

Aussi, je vous demande de bien vouloir :

- vous prononcer sur la validation de la réforme, aliénation ou destruction des véhicules, matériels et effets d'habillement annexés au présent rapport,
- vous prononcer sur la mise en vente sur le site de ventes aux enchères AGORASTORE.
- autoriser le président à signer tous documents relatifs à ce dossier.

DECISION :

Après analyse du dossier, les membres du bureau du conseil d'administration, à l'unanimité,

- **SE PRONONCENT favorablement sur la validation de la réforme, aliénation ou destruction des véhicules, matériels et effets d'habillement listés dans le tableau joint.**
- **SE PRONONCENT favorablement sur la mise en vente sur le site de ventes aux enchères AGORASTORE.**
- **AUTORISENT le président à signer tout document relatif à ce dossier.**

Le 11 octobre 2021

Le président,



Michel WEILL

ANNEXE AU RAPPORT N° 3 : REFORME, ALIENATION ET DESTRUCTION DE VEHICULES ET DE MATERIELS.

VEHICULES

Désignation	Marque	Type	Immatriculation	Année	Motif réforme
VSAV	RENAULT	MASTER	5817 KW 82	2008	Motorisation hors service
VTU	PEUGEOT	BOXER	548 KW 82	2000	Obsolète
VLU	CITROEN	BERLINGO	9356 KP 82	2006	Motorisation hors service
UARI	PEUGEOT	BOXER	FR-318-AH	2000	Motorisation hors service

PETITS MATERIELS

Désignation	Motif réforme
MPE Montaignu (Honda GX 140 n°GC02-3582248)	Hors service
Aspirateur à eau WAP TURBO XL (Laquépie)	Hors service
Aspirateur eau et poussières SIDAMO Jet 60 (Molières)	Hors service
Tronçonneuse STHIL MS230 (Nègrepelisse)	Hors service
Moto pompe n° de série : 084000035-159	Hors service – pompe percée

TUYAUX

Désignation	Quantité	Motif réforme
Tuyaux LDT semi rigide 22X20	7	Hors service
Tuyaux 22X20	1	Hors service
Tuyaux Ø 45 x 20	46	Hors service
Tuyaux Ø 70 X10	11	Hors service
Tuyaux Ø 70 X20m	10	Hors service
Tuyaux Ø 70 X40m	1	Hors service
Tuyaux Ø 110 x10m	2	Hors service
Tuyaux Ø 110 x20m	3	Hors service
Aspiraux	1	Hors service
Total	82	

MATERIELS

Désignation	Marque	Année	Motif réforme
2 chaudières à gaz (Montauban)	UNICAL	1991	Vont être remplacées par le réseau de chaleur de la ville de Montauban

EFFETS D'HABILLEMENT

Désignation	Quantité	Motif réforme
BONNETS	2	Usagés
CAGOULES	68	Usagées
CASQUETTES	3	Usagées
CEINTURES	51	Usagées
PAIRES DE CHAUSSETTES	2	Usagées
CHAUSSURES BASSES	3	Usagées
CHAUSSURES SPORT RUNNING	2	Usagées
CHEMISES F1	49	Usagées
CHEMISES BLANCHES	4	Usagées
CHEMISES BLEUES	20	Usagées
CHEMISETTES BLEUES	2	Usagées
ECUSSONS	11	Usagés
FOURRAGERES	2	Usagées
GALONS	12	Usagés
GANTS DE FEU	107	Usagés
GANTS BLANCS	12	Usagés
GILETS H.V	3	Usagés
JUPE	1	Usagées
PANTALONS DE SORTIE	12	Usagés
PANTALONS DE SPORT	3	Usagés
PARKAS	12	Usagées
POLOS EN COTON	206	Usagés
POLOS MR MC	234	Usagés
POLOS MR ML	90	Usagés
PULLS	24	Usagés
RANGERS	30	Usagés
SHORT	1	Usagés
SHORTS JSP	2	Usagés
SOFTSHELL	11	Usagés
SWEAT	75	Usagés
SWEAT SPORT	12	Usagés
TEE-SHIRT SP	105	Usagés
TEE-SHIRT SPORT	4	Usagés
TEE-SHIRT JSP	3	Usagés
TEE-SHIRT JSP SPORT	10	Usagés
VAREUSE	1	Usagées
VESTES EN CUIR	23	Usagées
COMBINAISONS SPF1	5	Usagées
PANTALONS SPF1	309	Usagés
PANTALONS TSI	162	Usagés
VESTES SPF1	139	Usagées
VESTES TSI	30	Usagées
Total	1 857	